

**MAIRIE**5000, route Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec) J0L 1G0Téléphone : (450) 587-5901
Télécopieur : (450) 587-5855

www.ville.contrecoeur.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CONTRECŒUR****EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CONTRECŒUR DU 4 DÉCEMBRE 2006**

**SONT PRÉSENTS : MADAME LA MAIRESSE SUZANNE DANSEREAU,
MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS RONALD LECLAIRE,
GHISLAINE LEBLANC, LINDA VOUKIRAKIS, ANDRÉ GOSSELIN,
GINO LE BRASSEUR, JEAN-FRANÇOIS RENAUD.**

2006-12-401

**RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LIEU DE
DÉPÔT DÉFINITIF DE POUSSIÈRES D'ACIÉRAGE DE LA COMPAGNIE
MITTAL CANADA INC.**

Considérant le projet soumis par la compagnie Mittal Canada inc. qui entend obtenir l'autorisation d'entreposer ses poussières d'aciérage sur sa propriété, dans des cellules adéquatement aménagées;

Considérant les contraintes économiques importantes qui pèsent sur l'entreprise en ce qui a trait à la disposition des poussières d'aciérage;

Considérant les différentes démarches entreprises par Mittal Canada inc. afin de développer des techniques de revalorisation de ces matières;

Considérant la nature du sol que l'on retrouve sur la propriété de Mittal Canada inc. qui comporte, notamment une très importante couche d'argile propice à l'aménagement de cellules d'entreposage étanches pour les poussières;

Considérant les techniques actuellement utilisées afin d'assurer le confinement des poussières sans aucun risque pour le milieu environnant;

Considérant les différentes mesures d'atténuation qu'entend prendre l'entreprise pour limiter, voire éliminer l'émission de poussières lorsqu'elles seront acheminées au site et s'assurer que les cellules soient non visibles à partir des voies publiques;

Considérant la réglementation municipale et le schéma d'aménagement qui autorisent ce type d'ouvrage en zone industrielle lourde;

Considérant la séance d'information publique tenue le 28 novembre 2006;

Considérant la recommandation favorable de la Commission technique et de concertation sur le développement industriel de Contrecoeur en date du 14 novembre 2006.



MAIRIE
5000, route Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec) J0L 1G0
Téléphone : (450) 587-5901
Télécopieur : (450) 587-5925
www.ville.contrecoeur.qc.ca

RÉSOLUTION NUMÉRO 2006-12-401

Il est proposé par monsieur Ronald Leclaire

Et résolu unanimement :

Que la Ville de Contrecoeur appuie la démarche d'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement en émettant un certificat de conformité à la réglementation municipale pour aménager un lieu de dépôt définitif de poussières d'aciérage sur les terrains de la compagnie Mittal Canada inc., le tout tel qu'indiqué aux différents documents déposés auprès des Services techniques de la Ville.

ADOPTÉE

VRAIE COPIE CONFORME, CE 5 DÉCEMBRE 2006.

YVES BEAULIEU
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRESORIER